

GAZETTE DE VARSOVIE

VENDREDI 2. MARS 1792.

C O U R L A N D E.

*** *Extrait d'une lettre allemande de Mielau du 25. Fév. 1792.*

Je Vous ai mandé, Monsieur, dans ma dernière du 9. du courant, que conformément à la circulaire émanée le 10. Janv. dernier, de S. A. le Duc, les 27. Districts des Duchés de Courlande & de Semigalle se sont assemblés respectivement *in termino & loco convocationis*, (au terme & lieu de convocation) afin de prendre connaissance des objets, que Mr. le Duc avait jugé nécessaires de leur communiquer *immédiatement*. Le résultat de cet appel à l'Ordre Equestre, a manifesté de la manière la plus éclatante & la plus décisive l'opinion publique sur les objets soumis à ses discussions; & rien n'est plus intéressant que les Déclarations faites à ce sujet par les Districts. Vous y trouverez, Monsieur, une approbation formelle & flatteuse de toutes les opérations & démarches de Mr. le Plénipotentiaire & de MM. les Représentans de l'Ordre Equestre à Varsovie. Cette sanction d'une Majorité aussi décidée (malgré tous les efforts employés pour donner une autre direction aux Esprits) fait autant d'honneur au Caractère ferme & loyal de la Noblesse Courlandaise, qu'à sa Droiture & à son amour invincible pour la liberté & la justice. En effet *vingt trois Districts* ont énoncé positivement la persévérance la plus inaltérable dans leurs principes patriotiques; *Neuenbourg* a suspendu son opinion, & *Talsen* a gardé le silence, de manière qu'il n'y a que 2. districts de contraires au voeu général....

R U S S I E.

Petersbourg le 30. Janvier. La Gazette d'aujourd'hui nous rapporte un trait de générosité de notre acteur Russe nommé Sondunow; il a envoyé aux écoles de cette ville plusieurs bijoux, &c. &c. pour en former un capital en les mettant à l'enchère.

L'impératrice toujours attentive à tout ce qui peut contribuer au bonheur de ses sujets, a fait imprimer à ses frais, un traité sur l'art d'accoucher, qui est orné d'estampes & surpasse en beauté & en perfection, tout ce qui a paru jusqu'à présent, en ce genre. Cet ouvrage qui est imprimé dans toutes les langues, sera distribué gratis, dans toute l'étendue de ce vaste empire.

A U T R I C H E.

Vienne le 18. Février. M. Jacobi Envoyé de Prusse à notre cour est rappelé; le Comte Haugwitz le remplacera.

Le 22. Février. Les députés envoyés vers l'Empereur par les états de Transylvanie, sont arrivés le 15. Ils ont été présentés le 18. au Chancelier de Transylvanie & le 20. à l'Empereur & à la famille impériale. — L'Empereur a ordonné de pourvoir toutes les forteresses de Pays-Bas de canons. — Les nouvelles qu'on reçoit de ce pays sont très alarmantes. — Un envoyé du prince Rohan, est arrivé pour justifier son maître d'avoir donné asyle aux émigrés & pour annoncer qu'il a suivi les ordres de l'Empereur. — L'archiduc François a été le seul de la famille impériale, qui se soit trouvé au bal magnifique que l'envoyé de Naples a donné en dernier lieu, les autres Princes & Princesses étant in-

commodées du catharre. — On attend ici l'arrivée du Général de Bischofswerder qui passera, dit-on, par Dresde. — La convention entre notre cour & celle de Berlin est signée. La cour de Dresde doit y entrer; & l'arrivée du Général de Bischofswerder dont on connaît les dispositions favorables pour notre cour, doit éclaircir beaucoup d'événemens qui ont été jusqu'ici impénétrables aux regards du public. — L'Impératrice de Russie ne néglige rien pour se lier étroitement avec la Porte & s'approprier le commerce du Levant & de la mer noire. Les grands & vagues projets de cette souveraine & la triple alliance qui est sur le tapis entre la Suede, la Russie & la Porte, inquiètent beaucoup nos politiques. Il est bien vrai que l'état florissant auquel on parviendra à élever la Tauroïde, peut préparer une révolution en Russie & un démembrement de ce Colosse prodigieux, mais en attendant que ce grand événement ait lieu, les autres états doivent redoubler d'attention pour ne pas être opprimés. — L'Empereur a supprimé la direction du tabac, & en a chargé la chambre de commerce. — Les officiers des chancelleries de Hongrie, de Transylvanie & d'Illyrie sont dispensés de la taxe des accises & peages pour tout ce qui leur vient de la Hongrie. — Des paysans en Bohême forcèrent dernièrement leur curé d'oter l'image de St. François, & de le remplacer par le portrait de Léopold, devant lequel ils le forcèrent de dire la messe. *Nous ne connoissons pas*, dirent ces bons gens, *votre Sieur François, mais Léopold, comme nous voyons, nous fait du bien.* Tous les paysans étaient durant ce culte singulier pleins d'un enthousiasme sacré. — L'Envoyé Turc a éprouvé à Pest un grand désagrément. Un soldat de la garnison s'adressa à sa suite pour se plaindre, de ce qu'étant musulman, il était forcé à être soldat Autrichien. La suite de l'envoyé éprise d'un beau zèle de religion rafa d'abord la tête au soldat & ne voulut pas le rendre. Le régiment s'en plaignit à l'envoyé qui le lui fit remettre; mais dès ce moment sa suite se révolta & refusa de lui donner à manger, & il ne trouva d'autre moyen de se soustraire à la faim, que de s'arranger avec le régiment, pour qu'il lui permit de conduire ce soldat à Vienne pour y arranger l'affaire.

Extrait d'une lettre de Vienne du 12 Février.

Nous sommes ennuyés de lire ici les débats de l'A. N. Ces Messieurs ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils font. La banqueroute de la France sera probablement la petite pièce qui suivra le grand drame héroïque, tragique & comique, qu'ils ont donné à toute l'Europe, pour l'instruction des grands & des petits, des éclairés & des idiots. Qu'on ne compare pas les réformes actuelles à la constitution. Mirabeau même ne la goûterait pas telle, qu'elle est à présent. Un homme imagina cette belle constitution. Des enfans l'exécuteront, jusqu'à ce que des tuteurs sages, tels que notre Léopold & son frère, Guillaume, s'en mêlent. (Il est vrai qu'on remarque beaucoup d'indécences dans les séances de l'A. N. ce qui prouve, qu'elle renferme dans son sein une quantité de membres, qui ne sont pas pénétrés du feu céleste, qui doit enflammer tout homme qui entre dans une salle, où il doit représenter dieu & la nation.

Mais quant à une banqueroute déclarée, la France n'y fera sûrement pas réduite. L'Amérique, lorsqu'on y paya un boeuf deux mille écus en papiers, & un dîner très ordinaire trente mille, était sans doute insolvable. Mais elle ne se déclara pas telle & par un effet heureux de sa liberté & de sa sage constitution, elle racheta maintenant ses papiers, à 60 p. c. argent comptant. La France, quand ses papiers perdent 50 p. c. est réellement en faillite; mais le degré de son insolvabilité est beaucoup inférieur, à celui auquel s'était élevée celle de l'Amérique. Il faut d'ailleurs observer qu'il entre beaucoup d'arbitraire dans cette insolvabilité, ainsi que dans tous les rapports de l'argent, pris dans son sens politique, ou considéré comme signe représentatif. Si l'Europe ne poussait pas la pusillanimité, jusqu'à craindre que la France ne se déclarât un jour insolvable, les papiers Français ne seraient pas à un prix aussi humiliant. C'est un spectacle curieux pour un observateur attentif, que de voir les capitalistes s'alembiquer l'esprit & rapprocher des rapports éloignés, pour en tirer souvent des inductions contraires à celles qu'une bonne logique indique. Il ne peut rien arriver de plus avantageux à la France dans les circonstances actuelles, qu'une guerre avec l'Espagne & l'Allemagne, la Russie & la Suède dussent-elles même y prendre part six mois après cette guerre, on verrait se développer une complication d'intérêts, qui prouverait que la révolution Française n'a servi que de prétexte à plusieurs puissances pour entrer dans cette ligne formidable, & que leur véritable motif était de donner nerde l'occupation à leurs amis supposés, pour parvenir à leurs vœux secrètes. Alors les choses changeraient de face & la France trouverait des alliés, aux quels elle n'aurait pas même pensé. Il suffit de se rapeller la situation de l'Europe avant la convention de Reichenbach & les singulières alliances formées ou projetées aujourd'hui, pour se convaincre de ce que nous avançons. Les papiers français devraient donc hausser à mesure que les apparences de guerre augmentent: & si nous voyons le contraire, nous ne devons l'imputer qu'aux manoeuvres des agioteurs, ou aux erreurs des capitalistes. D'ailleurs cette baisse des effets, n'est pas aussi préjudiciable à la France qu'on pourrait le croire. La marchandise qui ne perd jamais de prix sont les biens-fonds. Ce sont les richesses les plus solides, & la France en est pourvue abondamment. Les biens nationaux se vendront contamment à proportion du comptant, & lorsque les assignats perdent 50 pour cent, le prix des terres en assignats augmentera à proportion. D'un autre côté le gouvernement donne en paiement les assignats, à raison de leur valeur indiquée; d'où il résulte qu'il gagne sur les papiers, à proportion que ceux-ci perdent de leur prix. Nous espérons que nos lecteurs nous pardonneront cette courte digression, en faveur de l'importance de la matière.)

HONGRIE.

Semlin le 9. Février. Les Turcs ont acheté à Semlin près d'onze mille livres de café, ils achètent tout chez nous, jusqu'à la chaux, quoiqu'ils aient à une demi lieue de Belgrade des pierres calcaires suffisantes. Nous avons expédié ces jours-ci, une grande quantité de marchandises & principalement des mouffelines qui ont été achetées à la foire de *Leipsic*. La plupart des anciens habitans de Belgrade, se trouvent encore à *Sophia*; ils sont fâchés d'avoir perdu leurs anciennes habitations, & menacent de se porter à des excès envers les nouveaux habitans de Belgrade, si on ne leur rend leurs maisons.

PRUSSE.

L'édit de Religion dont nous avons parlé plusieurs

fois, cause beaucoup de mécontentement. Voici comme s'exprime à cette occasion, une lettre de Berlin tout à fait favorable au Ministre Wöllner auteur de cet édit.

„Il se forme secrètement chez nous, des complots qui ne tendent à rien moins qu'à exciter des troubles & à répandre la division entre les bourgeois, & les paysans, tant ici, que dans les provinces. On fait imprimer des lettres & des pétitions adressées, tantôt aux Présidens de notre police, au nom des bourgeois, tantôt au gouvernement, au nom des paysans. La religion sert de prétexte à ces complots; car il n'y a que des gens éclairés, qui y entrent & qui ont le ridicule de prétendre que personne ne doit être gêné dans sa croyance. Ces hommes sans frein, s'efforcent surtout d'exciter des murmures contre la nouvelle Commission de Religion, qui, je vous jure, n'a d'autre but que le salut du peuple. Ils blâment & ridiculisent toutes les démarches que fait le Gouvernement, par l'organe de son vertueux ministre Wöllner, pour conserver la religion luthérienne dans toute sa pureté. Ils supportent impatiemment que l'on tende à rétablir la Religion protestante, pour la rendre telle qu'elle est ordonnée par la confession d'Augsbourg, par la paix de Westphalie & par les livres symboliques. Ils prétendent que les bourgeois & les paysans ne doivent croire que ce que les incrédules Frédéric II. & Voltaire ont enseigné dans leurs catéchismes édifiants. Les honnêtes bourgeois & paysans dans toute l'Allemagne devoient fermer avec le plus grand soin l'oreille aux séductions de l'incrédulité & du libertinage; & l'on ne peut trop les engager à se prémunir contre les séducteurs dont nous parlons: ils n'ont d'autre but que de rendre le petit peuple incrédule, pour pouvoir s'en servir ensuite pour exciter des troubles dans l'état. Ces misérables ne parlent que de l'esclavage & de l'abrutissement des peuples, ils veulent absolument les rendre libres & les éclairer. Voilà la coupe empoisonnée qu'ils présentent à toutes les nations. Certes il y a assez long tems que l'école d'incrédulité de Berlin ne cesse de causer des maux progressifs à l'Allemagne, où l'on commence déjà à recueillir les fruits amers des erreurs qu'elle répand. Mais Frédéric Guillaume qui aime & respecte l'ancienne religion protestante, quoique ses liaisons de famille l'attachent au culte des réformés, trouvera le moyen d'appuyer son sage Ministre Wöllner & de réprimer les séducteurs de ses fidels sujets. — La forteresse de Spandau, dont on retira tant d'avantages pendant les guerres de Frédéric II. ne pourroit-elle pas être également utile dans la guerre beaucoup plus funeste, que font aujourd'hui à la religion & à la tranquillité des états, l'impiété & la rébellion? ()*

Le Roi de Prusse a défendu de recevoir les émigrés dans ses états de Franconie. Cette défense est donnée à regret, mais on n'a pas voulu exposer ces provinces nouvellement acquises, à des mécontentemens. — La ville de Nuremberg se flatte que le Roi de Prusse intercedera pour elle auprès de l'Electeur de Bavière. — Nous attendons tous les jours le duc regnant de Brunswic. Le Roi l'a fait inviter par une estafette à se rendre à la cour. — S. M. a fait distribuer 3000 écus aux pauvres de la ville d'Anspach, dont elle s'est mise récemment en possession. M. de Böhmer envoyé de Prusse au cercle de Franconie, est rapellé, & le Comte de Soden envoyé du cidevant Margrave regnant, au même cercle, a été nommé ministre du Roi & envoyé siégant dans le directoire de ce cercle. — Le Roi de Prusse a chargé la faculté théologique de Halle en Saxe, de projeter un système de la confession luthérienne, que S. M. veut ensuite introduire dans tous ses états.

(*) Nous rapportons cette lettre fidèlement: on nous permettra de rapporter une autre fois avec la même fidélité, ce que dit l'autre parti pour sa défense.

Tous ceux aux quels on a confié l'administration des églises & écoles, doivent s'appliquer à rendre tous les luthériens uniformes dans leur croyance, & orthodoxes. —

A L L E M A G N E.

Francfort sur le Main le 20. Février. Le roi de Danemarck vient de gratifier le fils aîné de son envoyé aux Cercles de Haut Rhin & de Suabe Mr. de Wächter, du caractère de capitaine, de secrétaire de légation & de chargé d'affaires aux susdits Cercles. — L'électeur de Bavière a défendu toutes les feuilles françaises dans ses états, & principalement le courrier de Strasbourg & le Moniteur, ceux qui les liront, payeront une amende de 100. écus; & les vendeurs ou distributeurs recevront une bastonnade. — On répand de nouveau des billets à Liege, avec les mots; *courage Liegeois! courage! vous serez bientôt libres.* — La Suabe & les environs sont infestés de voleurs, qui passent pour des déserteurs de l'armée contre révolutionnaire. — Deux Français qui avaient commandé chez un juif, des timbres, pour contrefaire des papiers publics ont été arrêtés & conduits dans les prisons. — L'armée de Helle-Cassel, qui forme un cordon le long du Rhin, est composée de deux régimens d'infanterie, de deux de cavalerie, d'un bataillon d'infanterie légère, avec l'artillerie nécessaire. — La Margravine de Brandebourg-Bayreuth est morte à l'âge de 77. ans.

La Maison de Loos Hasbein a recommencé son ancien procès touchant les biens, qu'elle a possédés de tout tems, & dont s'est emparé l'église de Liege dans le 14^{me} siècle par la force des armes. — Les princes émigrés diminuent tous les jours la paye des soldats.

H O L L A N D E.

La Haye le 15. Février. La réponse du gouvernement de Bruxelles aux plaintes du prince Stadhouder, relativement aux sommes distribuées par le ci-devant congrès belge, n'est pas satisfaisante (voyés un de nos Nro precedens) On en est ici fort mécontent. — Le ministère Anglais a vu d'un œil peu agréable, l'alliance qui vient de se former entre l'empereur & le gouvernement Hollandais. Milord Spencer a remis à ce sujet une note aux états généraux. Un conseil particulier s'est tenu à cet égard chez le prince avanthier au soir, & a duré fort avant dans la nuit: il n'a point encore été donné de réponse officielle, mais dans la nuit même, un courrier a été expédié par le grand-pensionnaire à Londres. — Les finances sont dans le plus mauvais état en Hollande. Il est question de demander de nouveau le centième denier: c'est très sérieusement qu'on en a fait la proposition, & l'on croit qu'elle passera, malgré les opposans. — Les troupes vont marcher, au premiers jours pour aller renforcer les frontières, & se joindre, s'il le faut, aux impériaux.

I T A L I E.

Mgr. Franc. Fenzi évêque de Corfou est mandé, *ad sacra limina* (à la barre du Vatican.) Il est accusé d'avoir soutenu avec toute l'antiquité ecclésiastique & avec l'église gallicane, que chaque évêque tient immédiatement de J. C. sa mission & l'autorité qui lui est nécessaire pour gouverner le troupeau qui lui est confié, qu'il peut faire dans son diocèse tout ce que le pape fait dans le sien &c.

Un malheureux prêtre, de ceux que l'on voit dans les rues raccommoiant leurs bas & leurs souliers, s'est présenté à Pie VI, & lui a demandé quelque chose pour vivre. Le pape lui a répondu, qu'il n'accordait les récompenses, qu'à ceux qui les avaient méritées, & qu'il ignorait, quels étaient ses titres. *Saint-pere*, dit le pauvre prêtre, *les obélisques délabrés & les statues mutilées n'ont rien mérité, & cependant vous le*

faites réparer. Daignez me restaurer, puisque je suis aussi une ruine. Le St. Père rit beaucoup de cette saillie, & accorda au prêtre une petite pension.

E S P A G N E.

La lettre suivante circule à Madrid avec des précautions extrêmes. On l'attribue à un gentilhomme de Fraga, qui a, dit-on, voyagé en France, avec le comte d'Aranda.

Charles, ton auguste père mérita la reconnaissance de la nation espagnole. Il nous gouverna avec douceur & modération; son règne fut marqué par des bienfaits dont nous ne perdrons pas la mémoire. Il affoiblit le despotisme religieux; il adoucit la barbarie sacrée des tribunaux de la foi; mais nous attendions d'un prince qui avait annoncé de l'humanité & de la philosophie, qu'il couronnerait l'ouvrage de son prédécesseur. Charles, tu as trompé l'espérance du peuple; tu as apesantanti sur l'Espagne le sceptre monacal, & la fierté espagnole s'en indigne. Les français nos alliés, sont libres. Le bruit de leur glorieuse révolution t'a frappé sur ton trône comme un coup de foudre; les cachots, longtems fermés par ton auguste père, sont rouverts à ta voix, à celle de tes ministres: la crainte & l'épouvante ont parcouru tous tes royaumes. Le règne de Philippe II. a recommencé pour nous. Charles, écoute la voix d'un descendant de Cortez, écoute la voix de l'Espagne entière. Rends à ton peuple les droits qu'il a reçus du ciel & de la nature, si tu ne veux pas qu'il les reprenne avec violence. Ferme ces antres de supplices & de désolation, où la haine sacerdotale tient le glaive & assassine au nom d'un Dieu de bonté. Rends-nous la liberté de penser & d'écrire. Il n'y a qu'un tyran qui puisse redouter la lumière, & tu ne veux pas sans doute que ce nom exécrationnelle accompagne le tien au tombeau. Contemple l'état de dégradation des campagnes, du sol le plus fécond de l'Europe. Tes flottes apportent dans nos ports l'or du Mexique & de Cusco, & ton peuple est pauvre & sans industrie;... Depuis dix ans trois grandes nations ont conquis leur liberté, & l'Espagne est encore esclave!... Nous avons chassé la race illustre des Maures, & nous avons livré leurs royaumes à des prêtres!... O ignominie! ô bassesse!... Charles, tu es le monarque le plus riche de l'univers; sois le plus grand, le plus juste, le plus adoré: tu peux l'être. Montre-toi digne de commander à l'illustre nation espagnole, en regnant sur des hommes libres. Charles, songe à ton intérêt, songe à la puissance d'un grand peuple, songe à la postérité.

A N G L E T E R R E.

Londres le 7 fevr. — M. Talleyrand-Perigord nouvel envoyé de France s'est trouvé diverses fois à la cour au lever de S. M. Plusieurs de nos feuilles ont annoncé avant l'arrivée même de ce ministre, la manière froide dont il fut reçu par notre cour & le ministère. Tout y a été publié prématurément, quelqu'ait été sa réception, on n'en peut cependant rien dire de positif. On ne saurait non plus répondre de la nouvelle d'une lettre que S. M. a du recevoir de Coblenze, des princes Français, & à laquelle elle aurait répondu purement comme Electeur de Hanovre. — Un vaisseau de la Jamaïque nous a apporté la nouvelle, qu'il y a eu quelque fermentation parmi la milice de cette isle, & que la personne & la maison du Sr. Chirley, ont été en danger, parcequ'il avait proposé que cette milice fut punie plus rigoureusement dans le cas de délit. Cependant la tranquillité regnoit encore dans cette isle lors du départ de ce vaisseau & l'on étoit en garde contre les mauvaises entreprises des nègres par les obstacles, que l'on tacha de mettre à leur projets.

Il y a plus de mille familles à Birmingham en Angleterre, qui ont renoncé à l'usage du sucre & du café. Le motif de cette privation n'est pas de mettre les spéculations des accapareurs en défaut, il est plus noble & plus digne

d'être rapporté : c'est pour ne pas contribuer même indirectement aux malheurs des negres. L'argent qu'elles épargneront par là, ne restera pas dans leurs coffres, il sera versé dans une caisse dont les fonds seront employés au soulagement des negres.

FRANCE.

Paris le 6 février. Les 6 ministres du Roi sont partagés en deux parties. Les Srs Lefart & Narbonne sont à leur tête, & témoignent une telle chaleur, que la crainte seule d'un grand scandale les empêcha dans une occasion de mettre l'épée à la main. Le gardé de sceau & le ministre de la marine sont du parti du Sr Lefart, & M. Cahier & Tarbé de celui de M. Narbonne. On attribue au premier de ces deux parties le plan d'une évafion que le Roi devoit tenter pour se reunir aux princes, en abandonnant dans les Thuilleries la reine ses enfans & sa soeur à la sauvegarde de la nation. D'après le plan du fécond parti, le roi ne quitteroit pas la capitale & il composeroit avec toute la nation française, pour être à la tête de deux chambres à établir, & jouir sur les bords de la Seine de la même autorité, dont George est revêtu sur les rives de la Tamise. — Une lettre de Lyon fait mention d'un plan étonnant. Il y est dit que toutes les parties y sont dans une fermentation extraordinaire. Le Roi, y dit-on, doit arriver dans peu dans cette ville & tout est préparé pour son départ. On verra arriver de tous cotés de troupes de ligne que l'on assure être dévouées au Roi. On ne parle que de la manière dont on recevra ici S. M. On croit à coup sûr qu'il établira sa résidence dans cette ville, & qu'il s'emparera à l'aide des Aristocrates de tout le district qui formait anciennement le royaume d'Arrelat. Les princes tacheront de s'emparer en attendant de Metz, de Soissons, de Orleans, de toute la Normandie, de la Bretagne, de la Champagne & de la Flandre. Par la Paris se verra privé du suc nourricier, qui couloit vers cette ville de toutes les provinces, & se verra abandonnée à lui même, pour se désecher au milieu des débats continuels de l'Assemblée nationale. Le maire de Strasbourg Mons: Dietrich doit avoir abandonné le club des Jacobins pour en ériger un déconcert avec le Sr. Victor Broglio. On l'appellera le club Monarchique.

Paris le 8. Février. Mr de Simolin est parti; il va, dit-on, à Spa, & il laisse ici un chargé d'affaires. Tous les Suedois qui étaient à Paris ont accompagné Mr l'envoyé de Suede jusqu'à la première poste.

Le 9. Février. Le Dauphin allait, il y a quelques jours, au vieux Louvre par une galerie du chateau, & fautilloit le long du mur sur des pierres brutes, placées à quelque distance l'une de l'autre. Son instituteur lui dit, prenez donc garde de vous bleffer. Il se retourne & dit en riant: Vous savez bien que le chemin de la gloire est raboteux & escarpé.

ASSEMBLEE NATIONALE LEGISLATIVE.

PREMIERE LEGISLATURE.

Séance du mercredi 8. fevr. Une lettre du ministre de la marine apprend que M. d'Estaing, qui se trouvait compris dans l'état de la marine, avec la qualité d'amiral, dont la nature et l'ancienneté de ses services le rendent digne, refuse cette qualité, par la raison que sa destination primitive était pour l'armée de terre, & qu'il n'est pas juste qu'il obtienne un premier grade dans un corps où il n'a pas fait ses premières armes. Il est disposé à n'accepter de place dans la marine, que dans le cas où il serait créé pour lui une place d'amiral surnuméraire. C'est cette question que le ministre de la marine soumet au jugement de l'assemblée.

Cette lettre est renvoyée aux comités militaire & de la marine réunis. — L'A. N. décrète après de très légers débats, un projet d'amnestie à accorder aux déserteurs qui ont abandonné leurs drapeaux avant le 1 juin 1789. — *Suite du decret sur l'organisation du bureau de comptabilité :*

Art. II. L'ordre & la distribution du travail des cinq sections établies par la loi du 29 septembre 1791, demeurent, quant à présent, fixés suivant les différentes natures des comptabilités, tant anciennes que nouvelles, conformément à l'état annexé au présent décret. — Il ne pourra par la suite y être apporté de changement qu'en vertu d'un décret du corps législatif, sanctionné par le Roi.

III. La division des quinze commissaires dans les cinq sections, & leur répartition au nombre de trois dans chacune de ces sections, se feront entre eux par la voie du scrutin individuel: leur renouvellement aura lieu tous les ans de la même manière.

IV. Les sections ainsi formées seront désignées par ordre numérique.

V. L'alternat prescrit par l'article II du titre II de la loi du 29 septembre 1791, se fera toujours de manière que les mêmes commissaires ne puissent se trouver ensemble, ni rentrer dans une section où ils auraient déjà été placés, qu'après un intervalle de deux années.

VI. Autant que faire se pourra, & sans déroger aux dispositions de l'article ci-dessus, ils s'attacheront à passer successivement dans les cinq sections, & à parcourir ainsi le cercle entier de la comptabilité dans l'espace de cinq ans.

VII. Les commissaires de la comptabilité s'assembleront & se formeront en Comité général au moins une fois par semaine, & lorsqu'ils en seront requis par l'Assemblée nationale, ou que le bien du service l'exigera.

VIII. Le Comité général sera présidé par un des commissaires choisis au scrutin, pour deux mois, à la majorité absolue des suffrages; le président ne pourra être réélu qu'après un intervalle de deux mois.

IX. Les délibérations seront prises à la majorité des voix. Il en sera tenu registre, & elles seront signées par tous les membres présens — Dans le cas de partage, la voix du président départagera.

A V I S.

On trouve dans la Librairie de M. Gröll Libraire-imprimeur de la cour, à Marienville dans la sale au dessus de la porte cochere: (1) *L'almanach Historique de la révolution Française, pour l'année 1792 rédigé par Mr. J. P. Rabaut. On y a joint l'acte constitutionnel des François, avec le discours d'acceptation du Roi. Ouvrage orné des gravures d'après les dessins de Moreau. petit volume en 18 de l'imprimerie de Didot l'aîné à Paris. Prix. f. 12.* —

(2) *Tableau de l'Histoire générale des Provinces-unies. X. Tomes gr. in 12 Prix. f. 100.* — (3) *Freymütige Auseinandersezzung der Nachtheile die der Preußische Handel durch das See-Salz-Handlungs-Monopol erlitten. 8. b1791. roché: f. 4.*

Madame Lemonnier, en état de former les Demoiselles par une bonne éducation, telle qu'elle en a déjà fait, ainsi qu'en rendront témoignage des personnes de la première distinction, a résolu d'établir à Varsovie, une pension de demoiselles, où l'on enseignera: (1) Les langues, française, allemande & polonoise. — (2) La religion & tous les ouvrages convenables aux demoiselles. — (3) L'écriture & l'arithmétique. — (4) La géographie & l'histoire. — Elle demeure au fauxbourg de Cracovie, près de Messieurs les freres Chaudoir, maison de la Visitation.